



Aide mémoire du sylviculteur de la forêt des Landes de Gascogne



Cet "aide mémoire du sylviculteur de la forêt des Landes de Gascogne" se veut l'héritier de celui qui avait été publié par le syndicat dans les années 70. Il en repris le format qui avait participé à son succès.

Entre-temps bien des choses ont changé et une législation abondante s'est abattue sur la forêt devenue un enjeu majeur du XXIème siècle. Il nous a paru nécessaire de recenser sous une forme ramassée les principales informations qui sont utiles pour assurer la gestion d'une propriété forestière.

Avec l'appui financier du Conseil Régional d'Aquitaine, un premier ensemble de fiches a été édité par le CRPF en collaboration avec le Syndicat des Sylviculteurs du Sud-Ouest à l'échéance de FOREXPO, édition 2008. Il devra être enrichi et actualisé au fur et à mesure des demandes et de l'évolution des textes.

Ces fiches seront très prochainement téléchargeables sur notre site

1. Organisation de la forêt privée en Aquitaine
2. La vente des lots de pin maritime
3. Le marquage des coupes
4. Matériel forestier de reproduction
5. Sylviculture et changement climatique
6. Assainissement et équipement
7. L'organisation de la chasse
8. Les dégâts de gibier
9. La matrice cadastrale
10. Les garanties de gestion durable
11. Les autorisations de coupe
12. Environnement, urbanisme, patrimoine
13. Espaces boisés classés
14. La gestion forestière en site classé
15. Natura 2000
16. La TVA
17. Mutation des bois et forêts
18. Taxe foncière sur les bois et forêts
19. Impôt sur le revenu des bois et forêts
20. Les réductions d'impôt sur le revenu
21. Impôt de Solidarité sur la Fortune



Aide mémoire du sylviculteur de la forêt des Landes de Gascogne



Bon de commande / Site internet CRPF d'Aquitaine

Documentation gratuite

Participation aux frais de port à régler par chèque à l'ordre du CRPF d'Aquitaine, 5 € par exemplaires (nous consulter pour des commandes de plus de 3 exemplaires)

Vos coordonnées :

NOM Prénom.....

Adresse

Secteur d'activité :

- Propriétaire forestier
- Technicien forestier
- Exploitant forestier
- Enseignement / Formation
- Etudiant
- Autre :

Règlement de euros par chèque à l'ordre du CRPF d'Aquitaine

A le, Signature :